

**Association  
des secrétaires et caissiers  
communaux  
du canton de Fribourg**



**Rapport sur l'année  
2013/2014**

**Assemblée des délégués 2014  
- 5 juin, Ependes -**

## Préambule

A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 20 juin 2013, à Cousset, **le comité s'est réuni à 2 reprises**, travaillant essentiellement par courriel en cas d'urgence. L'année 2013/14 a été marquée par un bon nombre de représentations au sein de différents projets par les membres du comité eux-mêmes. Afin de pouvoir gérer le courant, il est fait appel, davantage qu'auparavant aux praticiens des communes pour seconder les membres du comité au sein de ces projets.

## Prises de position

### Projets de lois

Le comité n'a pas été amené à prendre position sur un projet touchant directement les compétences et le travail des praticiens. Depuis 2013 et dans une optique de valoriser les Associations de district vis-à-vis de l'Association cantonale, les comités des sections sont appelés à rendre leur avis à l'attention du comité cantonal, afin qu'il émette sa prise de position.

## Contrôle des habitants

### HarmPers : harmonisation des registres

Ce projet, lancé par l'Etat en 2006, est dans sa phase de roulage constant. Les envois des fichiers de type « eCH » par le Contrôles des habitants ont pris leur rythme de croisière.

### Guide du contrôle des habitants

La « bible » du contrôle des habitants a subi de petits ajustements sur l'impulsion du Canton. Il a été remis aux communes en fin d'année. Le lien pour le télécharger sur Internet est le suivant : [http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation\\_des\\_registres.htm](http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation_des_registres.htm)

### Guide du préposé au rôle électoral

Le dossier est en cours, sous la direction de Nicolas Wolleb. Affaire à suivre.

### Nouveau droit de protection de l'adulte et de l'enfant

La nouvelle réglementation en la matière, entrée en vigueur au 1.1.2013, engendre un problème au niveau des informations indispensables qui doivent parvenir aux communes, respectivement aux Contrôles des habitants de la part des Justice de Paix, pour la gestion de la base de données des habitants. Un groupe, mené par Nicolas Wolleb, a travaillé sur la question depuis 2013 et le comité cantonal a abordé la Conférence des Juges de Paix : afin que le processus de transmission des informations soit clairement établi, tant dans son contenu que dans sa forme, l'article 449 c du Code civil Suisse doit être modifié. Sans nouvelle de ladite Conférence depuis son courrier du 8 janvier 2014, le comité l'a relancé au début mai.

## Divers projets

### NAVIG : commande des cartes d'identité dans les communes

Courant 2013, le comité cantonal a été représenté dans plusieurs séances concernant ce projet, pour défendre les intérêts du terrain. La mise en œuvre est effective dans les communes depuis mai 2013.

### MCH2 : nouveau modèle de comptabilité harmonisé

Les travaux du groupe de travail mis en place par le Service des communes se sont terminés le 8 avril 2014. Pour rappel, notre comité y était représenté par Chantal Vasta et Christophe Uldry pour apporter et défendre les aspects du terrain. La suite des travaux revient au Comité de Pilotage qui sera constitué prochainement.

### SyGEV : système de gestion des élections et votations

Courant 2013, la Chancellerie a donné différentes informations sur la planification de développement du nouvel outil informatique pour lequel le Canton a opté (remplacement de VOTELCOM). Au printemps 2014, elle a fait appel au comité cantonal afin d'intégrer les communes dans le développement de ce projet. Il s'agit de :

- Anette Leuzinger, Secrétaire communale de et à la Commune de Broc
- Nadia Magnin, Préposée au Contrôle des habitants de la Commune d'Ursy

Il faut également relever la participation de Josef Goetschmann (Commune de Schmitten) pour la partie alémanique et de Nicolas Wolleb qui fait partie du projet depuis ses débuts.

### EASYFIND : la plateforme des objets trouvés

La loi prévoit que les communes assurent la fonction de *Bureau des objets trouvés*. Un espace virtuel a été créé par la Confédération, afin de répertorier les objets recherchés et trouvés qui sont stockés dans les communes. Tout citoyen peut, lors d'une perte ou d'une recherche, ainsi consulter le site <https://www.easyfind.com/ch/web/Default.aspx>. Les communes doivent tenir à jour le registre et stockés les objets trouvés. Après une phase pilote dans plusieurs communes, la plateforme est en fonction depuis le mois de mai 2014. Un point de la situation pourrait fait avec les communes lors d'une séance agendée au 27 juin (réf. point ci-dessous *Journée en faveur de tous les collègues du canton*).

### Nouvelles méthodes de travail du SeCA – Demande de permis de construire

Courant 2013, le comité a adressé un courrier au SeCA pour donner son avis quant à la manière de communiquer ce nouveau processus aux communes dont « la pillule a mal passé ». Fort de cette expérience, et quelques mois après sa mise en œuvre, le SeCA a rassemblé des représentants des communes, des Préfectures et des Services de l'Etat, afin de peaufiner les documents requis pour les demandes de permis de construire. Le comité cantonal a été représenté par Anette Leuzinger. Les communes seront informées officiellement des modifications par le SeCA.

### HarmBat : harmonisation des bâtiments et logements

Les communes ont récemment reçu une information de la Conférence des Préfets et le comité cantonal a fait part de son intérêt afin d'être intégré dans le processus de développement, dans le but de s'assurer que les intérêts du terrain soient pris en compte.

**Un grand merci à tous les praticiens qui se mettent à disposition des différents projets.**

### Autres dossiers

#### Journée en faveur de tous les collègues du canton

L'organisation d'une telle journée est dans les « startings blocks » du comité cantonal qui n'a, jusque-là, pas trouvé le temps de mettre sur pied ce projet.

En outre, il a été contacté par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, le Secteur des affaires canines, afin de prévoir une information aux communes sur la mise en œuvre des dispositions légales régissant la détention des chiens. Une journée de formation est prévue le 27 juin à l'attention de toutes les communes. Une convocation parviendra en temps voulu.

### Règlementation communale en matière de personnel

Le comité cantonal travaille, depuis un certain temps, dans le sens de proposer un règlement-type basé sur celui de l'ACF. Le partenaire du comité dans ce dossier a été notamment la Fédération des Associations du personnel du Service public du canton de Fribourg. Le projet de règlement est actuellement soumis au Service des communes.

### Perfectionnement

#### Formation intercantonale de cadre en administration communale

La session 2013/2014 bat son plein avec 40 participants actuellement, dont 10 Fribourgeois-es sur 7 cantons. On constate donc un intérêt marqué pour la formation et le perfectionnement, dans notre canton.

Le prochain cycle 2015/2016 est déjà en cours de préparation.

Par ailleurs, un groupe de travail a été créé, en marge de la Commission gérant la formation. Il se nomme *Promotion & Marketing*. Il est chargé de gérer la promotion de la formation et l'organisation de la remise de diplôme, notamment. Anette Leuzinger en fait partie. La formation ayant évolué depuis son existence, elle a proposé d'évaluer les cours dispensés au début pour mettre en place une sorte de formation continue pour les diplômé-e-s. Le moment venu, ce projet sera soumis à la Commission qui décidera de poursuivre ce projet ou pas.

#### Reconnaissance fédérale du diplôme

Les délégués de la Commission FR2C défendent toujours les couleurs de la formation romande (brevet dans le domaine des administrations publiques) ; le dossier suit son cours.

### Conclusion

Le comité cantonal est sans cesse à l'affût : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes. Un tissu de contacts et des collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes.

C'est le but que je me suis fixée depuis le début de mon mandat de Présidente au sein de l'ACSC : rendre indispensable, habituel et normal, le fait de faire collaborer les différents partenaires des projets, afin de « tirer tous à la même corde » en tentant de favoriser les intérêts de tous et de trouver des compromis. Tout ceci dans le but d'harmoniser les pratiques, de les professionnaliser et de simplifier les processus de travail. Ne dit-on pas que... *l'union fait la force*.

Enfin, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à toutes les personnes du terrain qui contribuent aux différents projets, aux sections de district, aux chefs de projets, aux Préfectures et aux Directions cantonales, mais surtout aux membres du comité cantonal pour leur engagement indéfectible concernant la défense de notre cause commune : le fonctionnement de nos administrations communales.



**Broc, le 5 juin 2014**

**Anette Leuzinger,  
Présidente ACSC**

## Coordonnées utiles

### Le Comité cantonal

**Anette Leuzinger**, Présidente  
026 921 80 10  
[commune@broc.ch](mailto:commune@broc.ch)

**Valérie Maillard**, Vice-Présidente  
026 477 93 00

**Chantal Vasta**, Secrétaire  
026 948 22 12

**Christophe Burri**, Caissier  
026 662 46 46

**Sophie Progin**, Membre  
021 909 59 57

### Adresse de l'Association

**Association des secrétaires et  
caissiers communaux  
du canton de Fribourg**  
p.a. Administration communale  
Bourg de l'Auge 9  
1636 Broc

**Et encore plus sur...**

[www.acsc-fr.ch](http://www.acsc-fr.ch)